



KINNEAR'S MILLS

**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal
tenue à la salle municipale,
120, rue des Églises, Kinnear's Mills,
le lundi 5 février 2018, à 20 heures**

La séance est présidée par le maire, M. Paul Vachon

Présents : Madame Michelle Pageau et Messieurs Roger Gosselin, Richard Dubois, James Allan et Carl Dubois.

Absent : Monsieur Michel Breton.

La directrice générale et secrétaire-trésorière, Mme Claudette Perreault, agit à titre de secrétaire de la séance.

2018-036 OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le maire ouvre la séance à 20 h en souhaitant la bienvenue aux personnes présentes.

2018-037 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter l'ordre du jour de la séance en laissant le point *Divers* ouvert à tout autre sujet de discussion.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance ;
2. Adoption de l'ordre du jour ;
3. Adoption des procès-verbaux des dernières séances ;
4. Nomination d'un vérificateur pour l'année 2018 ;
5. Adoption du règlement numéro 485 décrétant la rémunération et l'allocation des dépenses des élus municipaux ;
6. Adoption du règlement numéro 486 qui remplace le règlement numéro 462, amendé par le règlement numéro 478, donnant un code d'éthique et de déontologie révisé aux élus de la municipalité de Kinnear's Mills ;
7. Versement des subventions et autorisation de dépenses aux divers comités ;
8. Fonds pour le développement du sport et de l'activité physique ;
9. Fonds de développement des territoires-volet soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie «Aire de repos sur le terrain de l'église catholique » ;
10. Renouvellement de notre adhésion à la FQM (Fédération québécoise des municipalités) ;
11. Résolution demandant au ministre de la santé et des services sociaux, M. Gaétan Barrette d'intervenir rapidement pour garantir le recrutement de nouveaux psychiatres à l'unité de psychiatrie de l'hôpital de Thetford ;
12. Offre d'emploi pour un journalier (Parc municipal, sentiers pédestres, espaces verts et bâtiments) ;
13. Magazine Tourisme région de Thetford ;
14. Compte-rendu des dossiers actifs du conseil des maires de la MRC des Appalaches ;
15. Correspondance ;
16. Comptes du mois ;
17. Période de questions ;
18. Divers ;



Procès-verbaux des séances du conseil municipal
de Kinnear's Mills
MRC des Appalaches (Québec)

19. Levée de la séance.

2018-038

ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DES DERNIÈRES SÉANCES

ATTENDU QUE tous les membres de ce conseil ont reçu une copie des procès-verbaux, au moins 48 heures avant la tenue des présentes ;

EN CONSÉQUENCE, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter tel quel les procès-verbaux de la séance extraordinaire du 9 janvier 2018 et de la séance ordinaire du 9 janvier 2018.

Il est également résolu à l'unanimité des conseillers que l'adoption du procès-verbal de la séance **extraordinaire** du 9 janvier 2018 qui apparaît sur le procès-verbal du 9 janvier 2018 soit abrogée.

2018-039

NOMINATION D'UN VÉRIFICATEUR POUR L'ANNÉE 2018

Il est résolu à l'unanimité des conseillers de reconduire le mandat du cabinet Raymond Chabot, Grant Thornton à titre de vérificateur de la municipalité pour l'année 2018.

2018-040

ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 485 DÉCRÉTANT LA RÉMUNÉRATION ET L'ALLOCATION DES DÉPENSES DES ÉLUS MUNICIPAUX

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont reçu une copie du règlement n° 485 au moins deux jours juridiques avant la présente ;

CONSIDÉRANT QUE tous les membres présents déclarent avoir lu le règlement et renonce à sa lecture ;

CONSIDÉRANT QU'un avis de motion a été déposé avant l'adoption du règlement ;

EN CONSÉQUENCE, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le règlement n° 485 concernant la rémunération et l'allocation des dépenses des élus municipaux.

2018-041

ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 486 QUI REMPLACE LE RÈGLEMENT NUMÉRO 462, AMENDÉ PAR LE RÈGLEMENT NUMÉRO 478, DONNANT UN CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE RÉVISÉ AUX ÉLUS DE LA MUNICIPALITÉ DE KINNEAR'S MILLS.

ATTENDU QUE la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale, entrée en vigueur le 2 décembre 2010, impose aux municipalités locales et aux municipalités régionales de comté dont le préfet est élu au suffrage universel de se doter d'un code d'éthique et de déontologie applicable aux élus municipaux ;

ATTENDU QUE les formalités prévues à la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale ont été respectées ;

ATTENDU QUE l'article 13 de la LÉDMM prévoit que toute municipalité doit, suivant toute élection générale et avant le 1^{er} mars suivant, adopter à l'intention de ses élus un code d'éthique et de déontologie révisé qui remplace celui en vigueur, avec ou sans modification.



Procès-verbaux des séances du conseil municipal
de Kinnear's Mills,
MRC des Appalaches (Québec)

ATTENDU QU'un avis de motion accompagné d'un projet de règlement a été donné à la séance ordinaire tenue par ce Conseil le 9 janvier 2018 ;

ATTENDU QUE les membres du conseil ont reçu une copie du règlement numéro 486 aux moins deux jours juridiques avant la présente ;

ATTENDU QUE tous les membres présents déclarent avoir lu le règlement et renoncent à sa lecture, conformément à l'article 462 du Code municipal ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Richard Dubois et appuyé par M. Roger Gosselin et résolu à l'unanimité des conseillers que le règlement 486 portant sur le code d'éthique et de déontologie est et soit adopté.

2018-042 VERSEMENT DES SUBVENTIONS ET AUTORISATION DE DÉPENSES AUX DIVERS COMITÉS

Il est résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser le versement des subventions et les dépenses suivantes aux comités de la municipalité en 2018 :

- Une subvention de 21 300 \$ au Comité des loisirs.
- Une subvention de 2 500 \$ au Comité d'embellissement.
- Une subvention de 22 000 \$ au Comité Héritage Kinnear's Mills.
- Une subvention de 3 000 \$ au Comité famille.
- Une subvention de 20 000 \$ au Comité du patrimoine.

2018-043 FONDS POUR LE DÉVELOPPEMENT DU SPORT ET DE L'ACTIVITÉ PHYSIQUE

Il est proposé par Mme Michelle Pageau et dûment appuyé par M. Carl Dubois :

QUE la municipalité de Kinnear's Mills autorise la présentation du projet de (aménagement d'un terrain de soccer) au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur dans le cadre du Programme de soutien aux installations sportives et récréatives – phase IV;

QUE soit confirmé l'engagement de la municipalité de Kinnear's Mills à payer sa part des coûts admissibles au projet et à payer les coûts d'exploitation continue de ce dernier;

QUE la municipalité de Kinnear's Mills désigne madame Claudette Perreault, directrice générale, comme personne autorisée à agir en son nom et à signer en son nom tous les documents relatifs au projet mentionné ci-dessus.

2018-044 FONDS DE DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES-VOLET SOUTIEN AUX PROJETS STRUCTURANTS POUR AMÉLIORER LES MILIEUX DE VIE « AIRE DE REPOS SUR LE TERRAIN DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE »

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Kinnear's Mills possède le bâtiment et le terrain de l'église catholique, Ste-Catherine-Labouré ;

CONSIDÉRANT QUE le projet vise l'aménagement d'une aire de repos sur le terrain de l'église catholique de Kinnear's Mills par l'installation de deux bancs et une table sur un pavé en interbloc et qu'il nous apparaît comme étant un projet à caractère



KINNEAR'S MILLS

Procès-verbaux des séances du conseil municipal
de Kinnear's Mills
MRC des Appalaches (Québec)

structurant tel que défini dans le *Fonds de développement des territoires- volet projets structurants pour améliorer les milieux de vie* ;

Il est proposé par M. Roger Gosselin et résolu unanimement de soumettre une demande financière au montant de 10 000 \$ à la MRC des Appalaches dans le cadre du *Fonds de développement des territoires-volet aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie* ;

Et autoriser madame Claudette Perreault, directrice générale et secrétaire-trésorière, à signer les documents relatifs à ce projet.

2018-045

RENOUVELLEMENT DE NOTRE ADHÉSION À LA FQM (FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS)

Il est résolu à l'unanimité des conseillers de renouveler l'adhésion à la FQM et de payer la cotisation pour l'année 2018 au montant de 930,37 \$ plus taxes.

Cette résolution abroge la résolution 2018-028.

2018-046

RÉSOLUTION DEMANDANT AU MINISTRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX, M. GAÉTAN BARRETTE D'INTERVENIR RAPIDEMENT POUR GARANTIR LE RECRUTEMENT DE NOUVEAUX PSYCHIATRES À L'UNITÉ DE PSYCHIATRIE DE L'HÔPITAL DE THETFORD

ATTENDU QUE les trois psychiatres ont décidé de cesser l'exercice de leur profession en tant que membre actifs du Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (CMDP) du Centre intégré de services de santé et des services sociaux de Chaudière-Appalaches;

ATTENDU QUE ces démissions entraînent la fermeture de l'unité de psychiatrie de l'hôpital de Thetford et ce pour une période indéterminée;

ATTENDU QUE les autorités du Centre intégré de services de santé et des services sociaux de Chaudière-Appalaches ont consenti des efforts majeurs pour assurer des services de qualité sécuritaires et ce à la demande même des psychiatres démissionnaires;

ATTENDU QUE des travaux majeurs de 1,3M \$ ont été réalisés pour rénover l'unité de psychiatrie;

ATTENDU QUE le remplacement temporaire des psychiatres et même le recrutement, sont actuellement bloqués du côté médical;

ATTENDU la décision des psychiatres démissionnaires de ne plus assurer les services de garde et d'urgence 24/7;

ATTENDU les impacts négatifs sur les usagers qui devront recevoir des services normalement de proximité à une heure ou plus de leur domicile entraînant aussi des conséquences sur les familles;

ATTENDU QU'en raison des difficultés de recrutement et de remplacement, la fermeture de l'unité risque fort de devenir permanente;



Procès-verbaux des séances du conseil municipal
de Kinnear's Mills,
MRC des Appalaches (Québec)

ATTENDU QUE les services de santé mentale sont des services de proximité tout aussi importants que les services de proximité de santé physique;

ATTENDU QUE la MRC des Appalaches présente le plus grand nombre de suicides parmi les MRC de la région de la Chaudière-Appalaches;

En conséquence :

Il est proposé par Mme Michelle Pageau et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE la municipalité adresse une demande formelle au ministre de la santé M. Gaétan Barrette pour qu'il intervienne directement dans les plus brefs délais pour garantir le recrutement de nouveaux psychiatres à l'unité de psychiatrie de l'hôpital de Thetford;

QUE la municipalité demande à la MRC des Appalaches ainsi qu'aux autres municipalités de la MRC d'adopter une résolution demandant au ministre Barrette d'intervenir immédiatement pour assurer le recrutement de nouveaux psychiatres à l'unité de psychiatrie de l'hôpital de Thetford Mines;

QUE copie de cette résolution soit acheminée au ministre M. Laurent Lessard, aux autorités du CISSSCA et à la Fondation de l'hôpital de la Région de Thetford.

ADOPTÉE

2018-047 OFFRE D'EMPLOI POUR UN JOURNALIER (PARC MUNICIPAL, SENTIERS PÉDESTRES, ESPACES VERTS ET BÂTIMENTS)

Il est résolu à l'unanimité des conseillers d'afficher une offre d'emploi pour un journalier (Parc municipal, sentiers pédestres, espaces verts et bâtiments).

2018-048 MAGAZINE TOURISME RÉGION DE THETFORD

Il est résolu à l'unanimité des conseillers de payer une publicité dans la revue Magazine Tourisme au coût de 998 \$ plus taxes.

COMPTE-RENDU DES DOSSIERS ACTIFS DU CONSEIL DES MAIRES DE LA MRC DES APPALACHES

Monsieur Carl Dubois donne un compte-rendu des dossiers actifs du conseil des maires de la MRC des Appalaches.

CORRESPONDANCE

La secrétaire-trésorière fait lecture de la correspondance du mois.
Les communiqués ont été transmis électroniquement aux conseillers.

2018-049 COMPTES DU MOIS

Il est résolu à l'unanimité des conseillers d'approuver la liste des comptes suivants :



KINNEAR'S MILLS

Procès-verbaux des séances du conseil municipal
de Kinnear's Mills
MRC des Appalaches (Québec)

N° de chèque	Nom	Montant
	Salaire	7 994,28
C0006352	Hydro Québec (église catholique)	570,98
C0006353	Visa Desjardins	62,62
C0006354	Québec municipal	160,96
C0006355	Richard Bisson	20 772,62
C0006356	Fédération québécoise chasseurs pêcheurs	100,00
C0006357	Carrefour jeunesse-emploi de Frontenac	35,00
C0006358	Activité de financement 2018 (Jeux du Québec)	200,00
C0006359	Régie intermunicipale de la région Thetford	720,28
C0006360	Association des directeurs municipaux	517,39
C0006361	Héritage Kinnear's Mills (50% assurances)	422,00
C0006362	Société mutuelle de prévention Inc.	287,44
C0006363	Les Éditions Juridiques FD Inc.	94,50
C0006364	Fonds d'information sur le territoire	8,00
C0006365	Municipalité de St-Jacques-de-Leeds (Incendie)	54 566,76
C0006366	Imprimerie Commerciale de Thetford	1 191,14
C0006367	Roberge et Fortin (déneigement borne-sèche)	115,00
C0006368	Pagéo enr.	3 037,91
C0006369	Énergie Sonic inc.	1 294,16
C0006370	Climchauffe Inc. (Fournaise église)	268,04
C0006374	Agence du revenu du Canada DAS	903,26
C0006375	Ministère du revenu DAS	2 152,41
C0006376	Petite caisse	39,10
C0006377	Grobec	50,00
C0006378	Ecce Terra, arpenteurs-géomètres	862,31
C0006379	Ferme Marc Prévost	261,57
C0006380	Caisse Desjardins région de Thetford	298,00
C0006381	Colette Gignoux (Biblio Cegep)	65,00
C0006382	Hélène Gagnon (Biblio Cegep)	65,00
P1800001	Ville de Thetford Mines (Cour municipale)	368,00
P1800002	Le Centre de l'Aspirateur TM Enr.	39,54
P1800003	9039-4255 Québec inc. Beaucesansfil	68,93
P1800004	Mégaburo	119,28
P1800005	Entreprise Sanifer	2 053,14
P1800006	Numérique Technologie (formation)	327,68
P1800007	Corporation d'informatique CIM	2 891,62
P1800008	C. Jacques Electric Inc.	557,57
P1800009	Gagné Vézina Avocats S.E.N.C.	83,83
P1800010	Mégaburo	280,79
L1800001	Hydro Québec	2 307,92
L1800002	Bell Canada	402,38
	TOTAL	106 616,41

PÉRIODE DE QUESTIONS

Le maire invite les citoyens à la période de questions.

DIVERS

Rencontre du 12 février 2018 sur l'avenir de l'église catholique à la salle municipale de Kinnear's Mills



Procès-verbaux des séances du conseil municipal
de Kinnear's Mills,
MRC des Appalaches (Québec)

Invitation à la Fête d'hiver le 10 février 2018 au parc municipal.

2018-050

LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, il est résolu à l'unanimité des conseillers de lever la séance à 20 h 30.

Signé : Paul Vachon
Paul Vachon, maire

Signé : Claudette Perreault
Claudette Perreault, directrice générale
et secrétaire-trésorière

Je, Paul Vachon, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Signé : Paul Vachon
Paul Vachon
Maire

CERTIFICATION DE CRÉDIT

Je, soussignée, certifie que la Municipalité de Kinnear's Mills dispose des crédits suffisants pour l'autorisation des dépenses incluses dans ce procès-verbal.

Signé : Claudette Perreault
Claudette Perreault
Directrice générale / secrétaire-trésorière